

## Installation(s) nucléaire(s) de Gravelines

L'article 2.8.1. de l'arrêté du 7 février 2012 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (arrêté dit « INB ») dispose que « l'exploitant » définit les modalités permettant à toute personne :

- d'accéder aux informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant ou conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables ;
- d'obtenir la transmission des informations mentionnées à l'article L. 125-10 du code de l'environnement.

Ces modalités sont publiées sur un site internet choisi par l'exploitant, mises à jour périodiquement et transmises pour information à la Commission locale d'information ».

### 1. Accès aux informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant ou conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables :

Mise en ligne sur les pages dédiées à l'installation nucléaire/aux installations nucléaires EDF concernée(s) sur le site [edf.fr](http://edf.fr), d'une fiche reprenant toutes les modalités définies dans le cadre de l'article 2.8.1 de l'arrêté INB sur les « informations rendues publiques à l'initiative de l'exploitant (dossiers de presse, lettre d'information externe hebdomadaire et/ou mensuelle, plaquette annuelle de bilan, données environnementales, autres supports de communication) ou conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables.

Les informations rendues publiques à l'initiative de l'installation nucléaire/des installations de Gravelines ou conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables sont les suivantes :

Intitulé	Comment l'obtenir ?
<b>Rapport annuel d'information du public relatif aux installations nucléaires de base de Gravelines 2023</b>	Sur demande : Mission communication CNPE de Gravelines – Route de la Digue Level – 59820 Gravelines - Tél : 03 28 68 42 30 - <a href="mailto:communication-gravelines@edf.fr">communication-gravelines@edf.fr</a>  Consultable et téléchargeable sur <a href="https://www.edf.fr/sites/groupe/files/2024-07/Rapport%20TSN%202023.pdf">https://www.edf.fr/sites/groupe/files/2024-07/Rapport%20TSN%202023.pdf</a>
<b>Rapport environnemental annuel 2023</b>	Sur demande : Mission communication CNPE de Gravelines – Route de la Digue Level – 59820 Gravelines - Tél : 03 28 68 42 30 - <a href="mailto:communication-gravelines@edf.fr">communication-gravelines@edf.fr</a>  Consultable et téléchargeable sur <a href="https://www.edf.fr/sites/groupe/files/2024-07/Rapport%20Environnemental%20Annuel%202023%20CNPE%20Gravelines.pdf">https://www.edf.fr/sites/groupe/files/2024-07/Rapport%20Environnemental%20Annuel%202023%20CNPE%20Gravelines.pdf</a>
<b>Dossier de presse annuel Gravelines</b>	Sur demande : Mission communication CNPE de Gravelines – Route de la Digue Level – 59820 Gravelines - Tél : 03 28 68 42 30 - <a href="mailto:communication-gravelines@edf.fr">communication-gravelines@edf.fr</a>  Consultable et téléchargeable sur <a href="https://www.edf.fr/sites/groupe/files/2024-02/Fiches%20Presse%202024%20GravelinesVF%20F%C3%A9vrier.pdf">https://www.edf.fr/sites/groupe/files/2024-02/Fiches%20Presse%202024%20GravelinesVF%20F%C3%A9vrier.pdf</a>
<b>Lettre d'information externe digitalisée « J'te dis Watt »</b>	Consultable sur le site internet, rubrique Actualités : <a href="https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-gravelines/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-gravelines">https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-gravelines/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-gravelines</a>

<b>Plaquette annuelle</b> <b>« L'essentiel du développement Durable »</b>	Sur demande : Mission communication CNPE de Gravelines – Route de la Digue Level – 59820 Gravelines - Tél : 03 28 68 42 30 - communication-gravelines@edf.fr  Consultable et téléchargeable sur <a href="https://www.edf.fr/sites/groupe/files/2024-04/Centrale%20Gravelines%20-%20Plaquette%202024%2021x21%20v1g%20Digitale_compressed.pdf">https://www.edf.fr/sites/groupe/files/2024-04/Centrale%20Gravelines%20-%20Plaquette%202024%2021x21%20v1g%20Digitale_compressed.pdf</a>
<b>Données mensuelles relatives à la surveillance des rejets et de l'environnement</b>	Consultables et téléchargeables sur le site internet, rubrique Actualités : <a href="https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-gravelines/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-gravelines">https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-gravelines/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-gravelines</a>
<b>Registres mensuels des rejets d'effluents radioactifs et chimiques</b>	Consultables et téléchargeables sur <a href="https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-gravelines/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-gravelines/controles-mensuels-des-rejets-gravelines">https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-gravelines/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-gravelines/controles-mensuels-des-rejets-gravelines</a>

**2. Autres demandes, en particulier l'accès aux informations rendues publiques par l'exploitant conformément aux dispositions législatives ou réglementaires qui lui sont applicables et les demandes relevant de l'article L. 125-10 du code de l'environnement :**

*Pour obtenir de telles informations, une demande écrite devra être envoyée à une adresse mail. La demande devra spécifier le type d'information demandée. La réponse sera apportée dans les délais fixés par la législation et réglementation en vigueur.*

Adresse mail [communication-gravelines@edf.fr](mailto:communication-gravelines@edf.fr)

**3. Publication sur internet des modalités définies dans le cadre de l'art. 2.8.1 et leur communication à la Commission locale d'information (CLI) :**

*La présente fiche fera l'objet, une fois par an, d'une diffusion au président de la CLI et/ou d'une présentation en réunion plénière de la CLI, selon les modalités qui seront définies entre le président de la CLI et EDF.*

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

**EDF**  
 22-30, avenue de Wagram  
 75382 Paris cedex 08  
 Capital de 2 084 365 041 euros  
 552 081 317 R.C.S. Paris

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)